



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INVITATION PRESSE

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective
présentera, en exclusivité à la presse, le rapport :

La crise du système électrique européen

Mardi 28 janvier 2014 à 11h00

au Commissariat général à la stratégie et à la prospective
18, rue de Martignac – 75007 Paris

En présence de Marc-Oliver Bettzüge et Fabien Roques

Lorsqu'il a été institué en 1990, le marché intérieur de l'électricité de l'Union européenne avait pour ambition de faire baisser le prix de l'électricité pour les consommateurs finaux grâce à la libéralisation du secteur. Les Etats ont ensuite adopté, en 2008, le paquet climat-énergie afin de diriger l'économie européenne vers une économie performante et sobre en carbone. Si l'enthousiasme était de mise à l'époque, la crise que traverse l'Europe depuis 2008 semble avoir miné les objectifs de cette politique climatique et énergétique.

Aujourd'hui, le système électrique européen est en crise. La surproduction, imputable à la baisse de la demande et au déploiement rapide des énergies renouvelables, entraîne une chute du prix de gros de l'électricité et une mise sous cocon, voire une fermeture, d'un grand nombre de centrales électriques, devenues non rentables. Dans le même temps, le prix de l'électricité pour les ménages et les entreprises augmente : ce sont eux qui supportent le coût des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables. Par ailleurs, suite à l'effondrement du prix du carbone sur le marché des quotas et à la baisse des prix mondiaux du charbon, la part du charbon dans la production d'électricité augmente dans de nombreux pays européens, faisant ainsi croître les émissions de CO₂.

Les objectifs de la politique énergétique et climatique européenne (sécurité d'approvisionnement, préservation du pouvoir d'achat et de la compétitivité, lutte contre les émissions de gaz à effet de serre) sont donc sérieusement menacés.

La situation pourrait empirer à l'avenir. D'importants investissements sont nécessaires pour décarboner le secteur et remplacer les unités de production vieillissantes. Pourtant, avec un prix de gros trop bas, **les investissements ne sont pas stimulés et le secteur est considéré comme non rentable**. Le prix pour les utilisateurs finaux pourrait donc continuer à augmenter et les industries européennes pourraient encore perdre en compétitivité. Par ailleurs, puisque les énergies renouvelables sont souvent subventionnées hors marché, **le prix de détail va continuer à augmenter**.

Dans ce rapport organisé en quatre chapitres, *le Commissariat général à la stratégie et à la prospective* développe son point de vue et formule des propositions et, dans les chapitres suivants, les économistes sollicités (Marc-Oliver Bettzüge, Dieter Helm et Fabien Roques) établissent un diagnostic de la crise actuelle des marchés européens de l'électricité et émettent des recommandations à court et long terme pour tendre vers un marché de l'électricité européen et un cadre politique durables.

[Plus d'informations sur www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

Inscription obligatoire auprès de :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr

Joris Aubrespin, Chargé de mission communication
Tél. : 01 42 75 60 27
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr

*Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays. Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.** A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.*